

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023									
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		4 EF dont DGS : 1 F		DGAS : 1 F 2 H	DGST : 0 H 0 F	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H 0 F			
(B) N° de département :	54	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023				
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	EPCI	DGS	0	1	DGS	0	1		
		DGAS	1	0	DGAS	1	0		
		DGST	0	0	DGST	0	0		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0		
		Total par sexe	1	1	Total par sexe en 2023	1	1		
Ne remplir que les cases colorées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)							
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME					
		DGS	0	0					
		DGAS	0	1					
		DGST	0	0					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0					
		Total par sexe années antérieures	0	1					
		(H = F + G) Total primo par sexe	1	2					
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023							
Au titre du 1 ^{er} cycle		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)							
		Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0					
		Nombre d'unités manquantes		Néant					
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Contribution due							
		Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0					
		Nombre d'unités manquantes		Néant					
		Contribution due							

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.